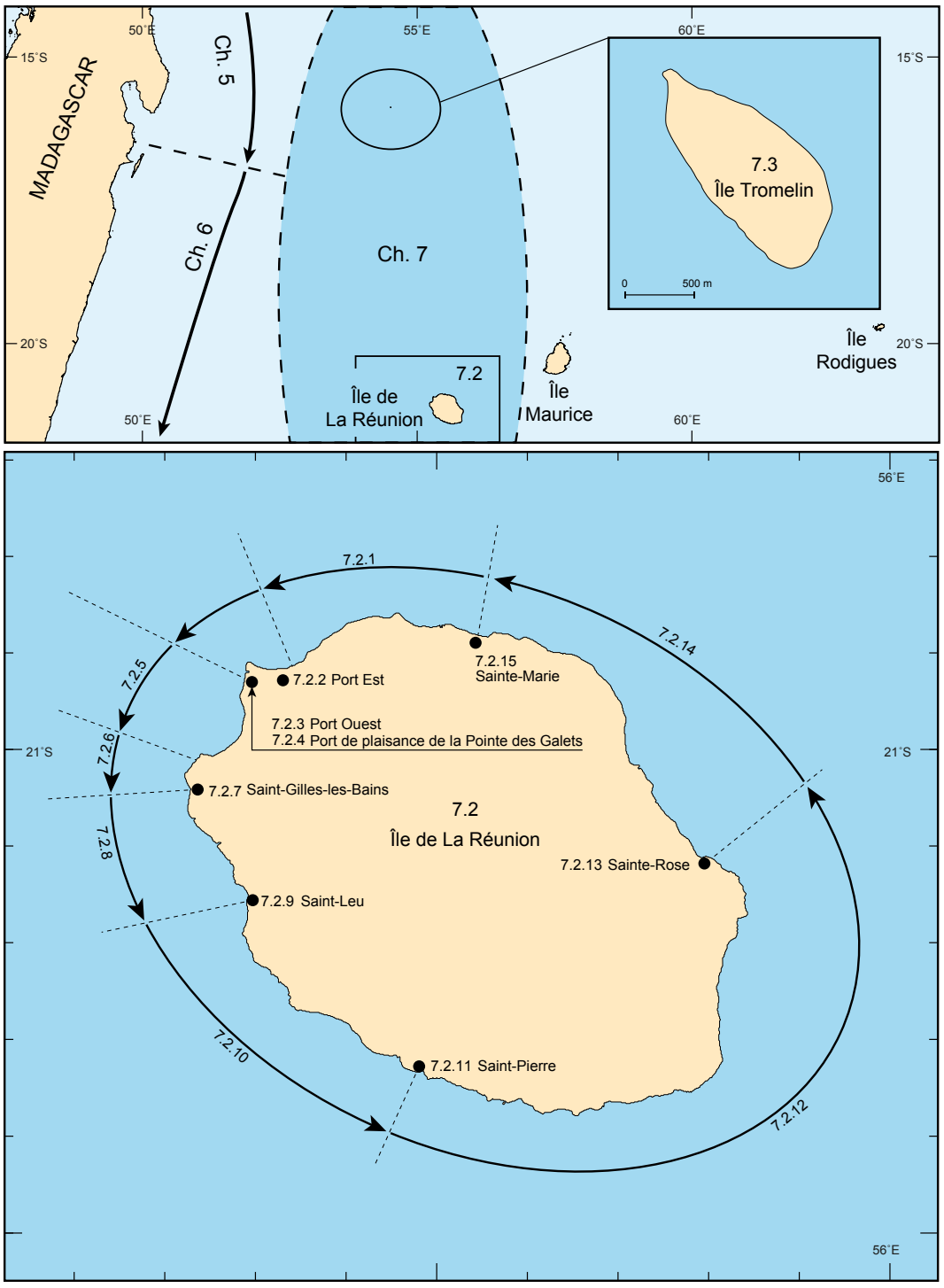
Chapitre 7

2641

ÎLE DE LA RÉUNION. ÎLE TROMELIN.

07



7.A. — Plan du chapitre.

Renvoi	Échelle 1 :	Titre	Nº FR	Nº GB	Nº INT
§ 7.	10 000 000	Océan Indien – Partie Nord.	6884	4071	71
§ 7.	8 922 000	Océan Indien – Partie Sud.	6809	4070	70
§ 7.	3 500 000	De Chagos Archipelago à Madagascar.	6673	4702	702
§ 7.	1 058 000	Approches Nord-EST de Madagascar.	7487		7062
§ 7.	1 050 000	De l'île de La Réunion à l'île Rodrigues et à l'île Tromelin.	7488		7063
§ 7.	350 000	De La Réunion à Maurice (Mauritius) – Île Tromelin.	7349		7730
§ 7.3.	30 000	Cartouche A : Île Tromelin.			
§ 7.2.1. ; § 7.2.2.	175 000	La Réunion.	7035		7735
§ 7.2.1. au § 7.2.8. et § 7.2.13. au § 7.2.14.	60 000	La Réunion - Partie Nord - De la pointe des Châteaux à la pointe de la rivière du Mât.	7183		7736
§ 7.2.6.	10 000	Cartouche A : port de Saint-Gilles-les-Bains.			
§ 7.2.3.	10 000	Cartouche B : port Réunion (pointe des Galets) - Port Ouest.			
§ 7.2.2.	10 000	Cartouche C : port Réunion (Pointe des Galets) - Port Est.			
§ 7.2.7. au § 7.2.11.	59 900	La Réunion - Partie Sud – De la pointe des Châteaux à la pointe Marcellin.	7328		
§ 7.2.10.	10 000	Cartouche A : port de Saint-Pierre.			
§ 7.2.11. au § 7.2.13.	60 000	La Réunion - Partie Est - De la pointe de la rivière du Mât à la pointe Marcellin.	7222		
ENC					
§ 7.	Générale		FR2ECS00		
§ 7.2.3.	Générale		FR2ECT00		
§ 7.2.2.	Côtière	La Réunion.	370350		
§ 7.2.1. au § 7.2.8. et § 7.2.13. au § 7.2.14.	Approches	La Réunion – Northern part.	471830		
§ 7.2.7. au § 7.2.11.	Approches	La Réunion – Southern part. Pointe de Bretagne to pointe de Langevin.	473280		
§ 7.2.11. au § 7.2.13.	Approches	La Réunion – Eastern part. Pointe Marcelin to Sainte-Rose.	472220		
§ 7.2.6.	Portuaire	La Réunion – Saint-Gilles-les-Bains harbour.	57183A		
§ 7.2.3.	Portuaire	Port Réunion (Pointe des Galets) – West harbour.	57183B		
§ 7.2.2.	Portuaire	Port Réunion (Pointe des Galets) – East harbour.	57183C		
§ 7.2.10.	Portuaire	Saint-Pierre harbour.	57328A		
§ 7.3.	Harbour	Tromelin Island.	57349A		

7.B. — Cartes et ENC du chapitre 7.

01 7.1. Généralités

01 7.1.1. Environnement

07 ÎLE DE LA RÉUNION. — L'**île de La Réunion** (21° 08,0′ S — 055° 30,0′ E) est une île située à environ 380 M à l'Est de Madagascar et 100 M au SW de l'île Maurice. Elle est l'île principale du groupe des Mascareignes (§ 1.7.7.).

13 D'origine volcanique, l'île, d'une superficie de 2 512 km^2, s'étend sur environ 38 M dans sa plus grande dimension, entre la pointe des Galets au NW, et la pointe de La Table au SE, et sur 28 M du NE au SW. Elle comprend plusieurs hauts sommets et est dominée en son centre par le Piton des Neiges (3 070 m) et au SE par l'un des volcans les plus actifs du monde : le Piton de la Fournaise (2 632 m).

19 Le littoral qui entoure le relief marqué de l'île est varié avec une alternance de plages (sable noir ou blanc), de récifs coraliens et de falaises. À l'Ouest de l'île la côte est protégée par une barrière de corail qui forme un lagon.

25 ÎLE TROMELIN. — L'**île Tromelin** (15° 53,5' S — 054° 31,4' E) fait partie des îles de souveraineté française regroupées sous l'appellation d'îles Éparses (§ 1.7.9.7.). Située à environ 235 M à l'Est de Madagascar et 305 M au NNW de l'île de La Réunion, elle est la seule à ne pasêtre localisée dans le canal du Mozambique.

31 Ses dimensions sont d'envrion 1 600 m de long sur 700 m de large. L'île est basse et plate avec une superficie de 1 km². Elle est entourée de récifs coraliens et de fonds de plus de 4 000 mètres.

37 DÉLIMITATIONS MARITIMES. — Pour connaître les informations relatives aux délimitations des espaces maritimes français, se reporter au portail des limites maritimes officielles françaises (www.limitesmaritimes.gouv.fr/thematiques/espaces-maritimes-francais). Ces limites sont régies par la convention des Nations Unies sur le droit de la mer et issues d'accords avec les états voisins.

01 **7.1.1.1. Îles, bancs, dangers au large**

07 Des dangers pourraient exister et ne pas figurer sur les cartes, même récentes. Il est conseillé de se référer aux diagrammes des sources qui indiquent les caractéristiques des levés à partir desquels les cartes ont été établies.

13 À 97 M au NW de l'île de La Réunion, le **mont La Pérouse** (19° 42,9′ S — 054° 07,8′ E) est un volcan sous-marin couvert de 54 m d'eau. Il peut constituer un danger pour les navires trainant des apparaux. Situé dans les eaux territoriales françaises, il est soumis à la réglementation française en matière de protection marine et de pêche.

19 La navigation aux abords de l'île doit être menée avec précaution notamment autour des DCP (§ 7.1.5.5.).

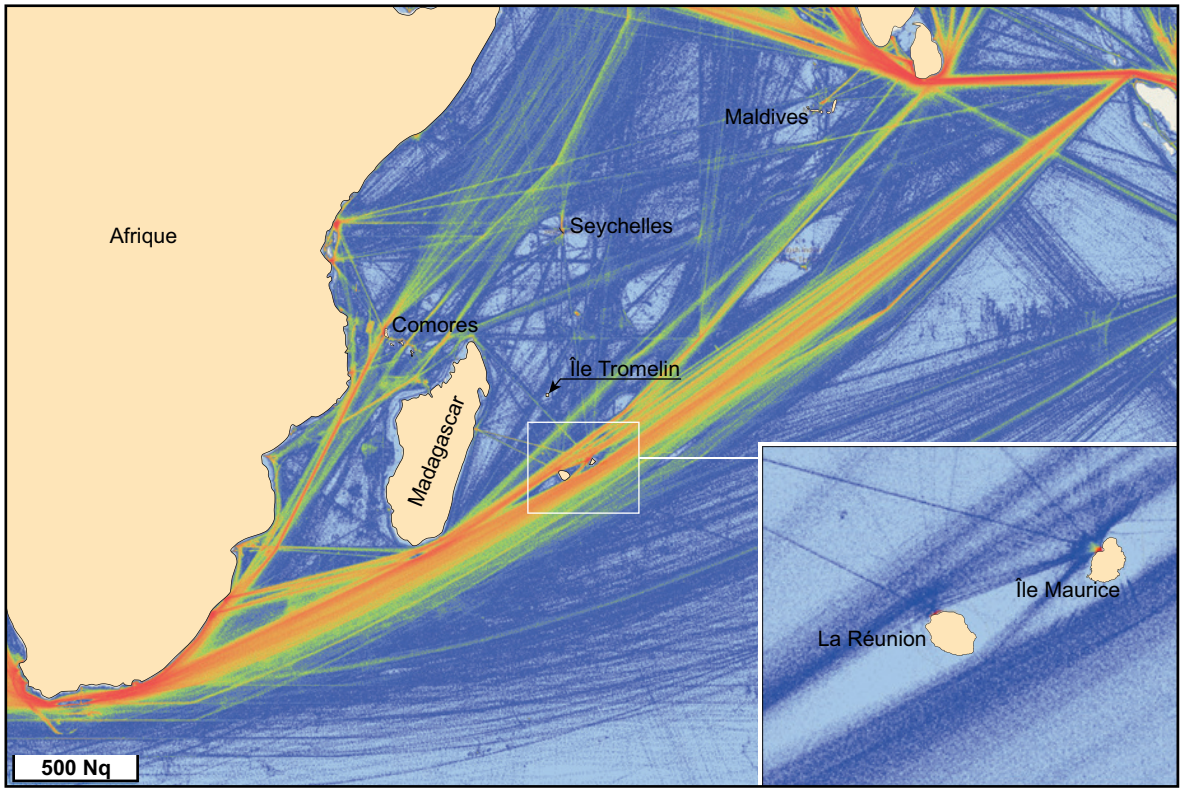
01 **7.1.1.2. Routes directes**

07 Les principales routes maritimes qui traversent l'Océan Indien sont traitées au sous-chapitre 1.8.

13 La route transocéanique, entre le Sud de l'Afrique et l'Asie, traverse les eaux territoriales de la France autour de l'île de La Réunion.

19 Selon l'*arrêté préfectoral n° 2080 du 14 octobre 2022*, un système de compte rendu obligatoire, opéré par le CROSS SOI, est mis en place dans les zones économiques exclusives et eaux territoriales françaises du Sud de l'Océan Indien. Pour plus de renseignement, consulter l'ouvrage de *radiosignaux 93, Radiocommunications portuaires et Systèmes de comptes rendus*.

25



*7.1.1.2. — Routes directes [2026] (*Vessel Finder*).*

31 ENTRE LES ÎLES DE LA RÉUNION ET TROMELIN. — Les deux îles sont séparées de 305 M. La route, orientée au NNW, qui sépare les deux îles passe à plus de 50 M à l'Est du mont La Pérouse (§ 7.1.1.1.).

37 ENTRE LES ÎLES DE LA RÉUNION ET DE MAURICE. — Port Réunion est distant d'environ 135 M de Port Louis (île Maurice). La route directe passe par le Nord de l'île de La Réunion.

01 **7.1.1.3. Routes côtières**

07 Le trait de côte dans la partie SE de l'île est en constante évolution surtout au Nord de la pointe du Tremblet (§ 7.2.12.). Ces évolutions sont dues à la fois aux coulées de lave lors des éruptions majeures et à l'érosion

des coulées précédentes. Au plus près de la côte, des courants d'arrachement et de fortes houles rendent la navigation et le débarquement particulièrement hasardeux.

13 Selon les conditions météorologiques, la bathymétrie proche des côtes peut évoluer avec des bancs mouvants peu profonds, parallèles à la côte. Lors de fortes crues, les abords des embouchures peuvent devenir dangereux pour la navigation avec des courants aléatoires et des eaux chargées de sédiments.

19 RÉGLEMENTATION. — Se reporter au paragraphe précédent pour la réglementation dans la mer territoriale adjacente à La Réunion. Pour une navigation côtière, le strict respect des règles de navigation des zones réglementées (§ 7.1.5.) doit être respecté.

25 L'*arrêté préfectoral n° 401 du 09 mars 2017*, définit les formalités d'accès, les coordonnées et les horaires des ports de La Réunion pour les navires de plaisance provenant de l'étranger.

31 Tous les navires et embarcations de plaisance à usage personnel ou pratiquant une activité commerciale de transport de personnes, en provenance de l'étranger souhaitant accoster à la Réunion, doivent effectuer une première escale aux ports de la Pointe des Galets pour un contrôle douanier et sanitaire.

37 Les navires dont le port d'attache est situé à La Réunion, de retour à leur port d'attache lorsqu'ils reviennent d'un voyage à l'étranger, sont exemptés de ce contrôle, sous réserve qu'ils n'aient pas à bord de passager étranger, de marchandise à déclarer à la douane, ou soumise à un contrôle sanitaire ou phytosanitaire et sauf avis contraire de l'autorité compétente.

43 Tous les navires et embarcations de plaisance à usage personnel ou pratiquant une activité commerciale de transport de personnes, en provenance de l'étranger, doivent adresser leur demande, avec un préavis de 48 heures, au bureau des maîtres du port de relâche concerné et confirmer l'heure d'arrivée au plus tôt par radio VHF. Consulter l'ouvrage de *radiosignaux 93, Radiocommunications portuaires et Systèmes de comptes rendus*.

49 SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION. — Pour répondre aux dispositions de l'instruction du Premier ministre du 8 avril 2020 relative au recueil, à la transmission, au traitement et à la diffusion de l'information nautique, le Shom, en partenariat avec la DGAMPA, a développé la plateforme nationale de l'information nautique PING.

55 Accessible sur Internet à l'adresse portail.ping-info-nautique.fr, PING permet la remontée de l'information nautique et sa diffusion sous forme d'avertissements aux navigateurs, mais aussi l'affichage de la réglementation maritime sous forme graphique.

61



7.1.1.3. — Plateforme numérique participative, PING.

01 **7.1.1.4. Marée. Variation du niveau de la mer.**

07 ÎLE DE LA RÉUNION. — À La Réunion, la marée est de type semi-diurne à inégalité diurne mais les marnages sont faibles. Les marées astronomiques maximales ne dépassent pas 1 m et sont maximales à Sainte-Marie. Le marnage moyen de vive-eau est d'environ 0,5 m.

13 Consulter le site Internet du Shom : maree.shom.fr (prédictions à 7 jours) ou bien diffusion.shom.fr/marees/horaires-des-marees/marees_a_la_carte.html pour les ports de Sainte-Marie, Pointe des Galets, Saint-Leu et Saint-Pierre.

19 En dehors des grands raz de marée, qui causent d'importantes variations du niveau de la mer, de petites variations peuvent atteindre 0,3 m. Ces variations affectent en particulier les hauteurs des pleines mers et des basses mers mais, en raison de leur lenteur, ne modifient pas le marnage.

25 ÎLE TROMELIN. — La marée est de type semi-diurne mais le marnage n'est pas défini.

01 **7.1.1.5. Courants**

07 La zone décrite est parcourue par le courant Équatorial Sud qui porte à l'Ouest à environ 1 nœud pendant toute l'année (§ 1.3.4.).

13 ÎLE DE LA RÉUNION. — Pendant toute l'année, le courant porte à l'Ouest au large de la côte Nord de l'île et vers le SW au large de la côte Sud.

19 Les courants de dérive générés par de longues périodes de vent soutenues et provoquées par des systèmes dépressionnaires, peuvent être importants et se substituer pendant plusieurs jours aux courants habituels (circulation générale, courant d'alizés).

25 À l'Est et à l'Ouest de l'île, les courants sont irréguliers.

31 ÎLE TROMELIN. — Pendant le perdant de la marée, de forts remous de courant se forment jusqu'à 500 m de l'extrémité NW de l'île. Ils créent des brisants qui peuvent représenter un danger pour les embarcations.

37 En janvier, le courant océanique, qui porte à l'Ouest, augmente à proximité de l'île. Il se divise en deux veines au Nord et au Sud, qui se rejoignent derrière la pointe NW, créant une zone de turbulence.

01 7.1.1.6. Anomalies magnétiques

07 LA RÉUNION. — Des anomalies magnétiques ont été observées au mouillage de Saint-Denis (§ 7.2.1.).

01 7.1.2. Atterrissage

01 7.1.2.1. Atterrissage sur l'île de La Réunion

07 Vue depuis le large, l'île de La Réunion est isolée avec une silhouette conique. L'île est le plus souvent coiffée de nuages mais par temps clair, les hautes montagnes de l'île, dominées par **Le Piton des Neiges** (21° 05,95′ S — 055° 28,79′ E), haut de 3 069 mètres, se distinguent à grande distance.

08 À l'extrémité SE de l'île, le versant Est du **Piton de la Fournaise** (21° 14,62′ S — 055° 42,45′ E), dit le **Grand Brûlé**, est couvert de larges coulées de lave. **Le Cimendef** (21° 01,83′ S — 055° 27,22′ E) haut de 2 228 mètres et le **Grand Bénare** (21° 06,95′ S — 055° 25,34′ E) qui culmine à 2 898 mètres sont également reconnaissables.

13 Ces montagnes enserrent trois grandes dépressions, ou cirques, qui confèrent à la partie haute de l'île un caractère très typique : le **cirque de Mafate** (21° 02,88′ S — 055° 25,07′ E), le **cirque de Salazie** (21° 03,24′ S — 055° 29,98′ E) et le **cirque de Cilaos** (21° 08,95′ S — 055° 27,43′ E).

19 De nuit :
- les navires venant du Nord, atterrissent sur le **phare de la pointe de Bel-Air** (20° 54,09′ S — 055° 36,12′ E)
- les navires s'approchant par l'Ouest, viennent reconnaître le **phare du port Ouest de port Réunion** (20° 56,13′ S — 055° 17,10′ E).

25 ISOBATHES. — Le plateau continental de l'île est très peu développé avec des pentes importantes. Il est le plus large aux abords du cap La Houssaye, au NW de l'île, où il se situe à près de 4 M de la côte.

01 7.1.2.2. Atterrissage sur l'île Tromelin

07 L'île, basse et sablonneuse, est très difficile à repérer par les marins et les aviateurs. Elle est détectée au radar à environ 15 M.

13 Un radiophare aéronautique peut être est mis en fonction, sur la fréquence 366 KHz, dès lors qu'un mouvement d'avion est prévu.

19 ISOBATHES. — En l'absence de plateau continental, les fonds marins à 4 000 mètres sont très proches.



*7.1.2.2. — Vue aérienne de l'île Tromelin, au SE [2017] (*Alexandre TROUVILLIEZ-TAAF*).*

7.1.3. Météorologie

Les informations météorologiques décrites sont des données collectées sur le site Internet de Météo-France, La Réunion (www.meteofrance.re/fr/marine).

Météo-France à La Réunion renouvelle plusieurs fois par jour les informations suivantes :
– les avis de houles ;
– les prévisions côtes, large et grand large ;
– les prévisions des ports ;
– les animations satellites et radar ;
– les cartes de fronts (frontologie) ;
– les bulletin d'activité cyclonique.

Pour l'île Tromelin, les données sont fournies par la station météo automatisée « Serge Frolow », située sur l'île.

CLIMAT. — Le climat de La Réunion est tropical humide mais il se singularise surtout par de grandes variabilités liées à la géographie de l'île. L'influence du relief est tout aussi fondamentale que les effets de l'insularité. Il existe deux saisons marquées à La Réunion :
– la saison des pluies qui peut être définie entre janvier et mars ;
– la saison sèche, plus longue, qui débute au mois de mai pour s'achever au mois de novembre. Même en saison sèche, les précipitations restent importantes sur la partie Est de l'île et notamment sur les flancs du Volcan.

Avril et décembre sont des mois de transition, parfois très pluvieux mais pouvant également être très secs.

7.1.3.1. Pression atmosphérique

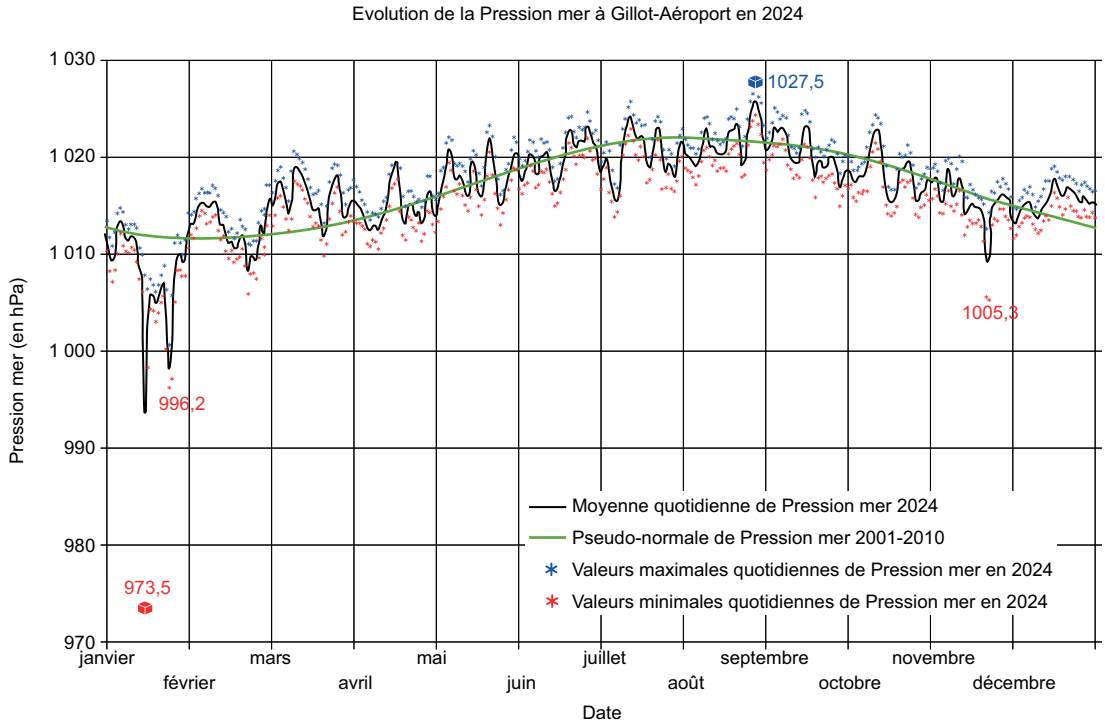
À La Réunion, trois stations mesurent la pression atmosphérique (l'aéroport Roland Garros, Le Port et l'aéroport de Saint-Pierre Pierrefonds).

La pression moyenne annuelle enregistrée sur ces trois stations est de 1016 hPa. En 2024, la pression la plus basse enregistrée a été de 973,5 hPa, en janvier lors du passage du cyclone BELAL et le pic le plus haut a atteint 1027,5 hPa au mois d'août.

Les moyennes mensuelles les plus élevées sont enregistrées en hiver et les plus faibles en saison chaude lorsque la zone de convergence intertropicale est plus proche de l'île.

25 En plus de la variation saisonnière, il existe aussi une variation semi-diurne de la pression influencée par le soleil. À La Réunion, elle est d'environ 1,5 à 2 hPa avec deux maxima (vers 10 h 00 et 22 h 00) et deux minima (vers 04 h 00 et 16 h 00).

31



*7.1.3.1. — Évolution de la pression mer à l'aéroport de Roland Garros, en 2024 (*MétéoFrance La Réunion*).*

01 **7.1.3.2. Perturbations**

07 Les Îles Mascareignes sont très exposées aux fortes perturbations tropicales et aux cyclones (§ 1.2.8.). Outre les coups de vent souvent suivis de vents faibles d'Ouest jusqu'au retour des vents de SE, des tempêtes et des cyclones tropicaux passent régulièrement à proximité des côtes, surtout de janvier à mars.

13 ÎLE DE LA RÉUNION. — À La Réunion, le relief joue un rôle très important. Il contribue à protéger temporairement certaines zones (sous le vent de l'île) et renforce, à l'inverse, l'effet du vent sur d'autres secteurs (accélération du vent sur les côtes parallèles au flux). Le vent qui souffle violemment sur une grande épaisseur de l'atmosphère peut franchir le relief par le haut et s'écouler par gravité sur les sites sous le vent.

19 Lorsque les cyclones arrivent par le NE, comme c'est souvent le cas, la côte Ouest est temporairement protégée par le relief montagneux mais le déplacement du cyclone peut brusquement l'exposer à des vents violents.

25 Dans le cas d'un cyclone tropical, la hauteur significative des vagues reste souvent inférieure à 10 mètres. Toutefois, dans certains cas, s'ils se déplacent assez rapidement, des cyclones peuvent donner naissance à des vagues de hauteur exceptionnelle. En 2007, des hauteurs de vague de 12 mètres ont été mesurées par les houlographes proches du littoral au Port.

31 En pratique, les houles les plus fortes se rencontrent dans le quadrant où le vent souffle parallèlement à la trajectoire du cyclone. Pour la côte NE de La Réunion, ce sont les cyclones en provenance du Nord ou du NE qui sont susceptibles d'amener les houles les plus hautes. Ce sont d'ailleurs les cas les plus fréquents.

37 Les précipitations cycloniques sont renforcées par la présence du relief et peuvent atteindre des records par effet cumulatif.

43 ÎLE TROMELIN. — L'île est particulièrement exposée pendant la saison cyclonique qui s'étend de novembre à avril.

01 **7.1.3.3. Vents**

07 GÉNÉRALITÉS. — La zone décrite se situe sur le versant Nord de l'anticyclone subtropical, aussi appelé anticyclone des Mascareignes. Elle est soumise aux *alizés* de Sud-Est.

13 Ces vents sont forts et réguliers pendant l'hiver austral, lorsque l'anticyclone occupe sa position la plus septentrionale et parvient à son développement maximal. En moyenne de 4 à 5 Beaufort, ils peuvent atteindre occasionnellement 7 Beaufort, principalement dans la partie la plus orientale de la zone.

19 Les vents sont moins forts et moins réguliers pendant l'été austral, lorsque l'anticyclone s'affaiblit et se translate vers le Sud. Leur vitesse moyenne de 10 à 15 nœuds faiblit en se rapprochant, vers le Nord, de la Zone intertropicale de convergence (ZITC). De décembre à mars, la bordure septentrionale de la zone décrite, au Nord du parallèle 15° Sud, est sous l'effet de la *mousson* de NW.

25 ÎLE DE LA RÉUNION. — Pendant toute l'année, La Réunion est soumise au régime des *alizés de Sud-Est.* Le relief de l'île divise ce flux en deux : l'un longe les côtes Est et NE jusqu'au voisinage de Saint-Denis, l'autre longe le littoral SW jusqu'à la Pointe des Aigrettes.

31 D'avril à novembre, le vent est régulier. Il fraîchit habituellement le matin vers 09 h 00, mollit à partir de 16 h 00 et, la nuit, devient très faible. Lorsqu'il ne faiblit pas pendant la nuit, il est en général très frais le lendemain. Les alizés atteignent leur plus grande force entre le début du mois de juin et celui du mois de septembre.

37 De novembre à mars, les vents dominants sont plus faibles et les calmes sont plus fréquents. On observe parfois des régimes de vents chauds et humides qui soufflent de Nord à NE. Cette saison est aussi celle des cyclones (§ 7.1.3.2.).

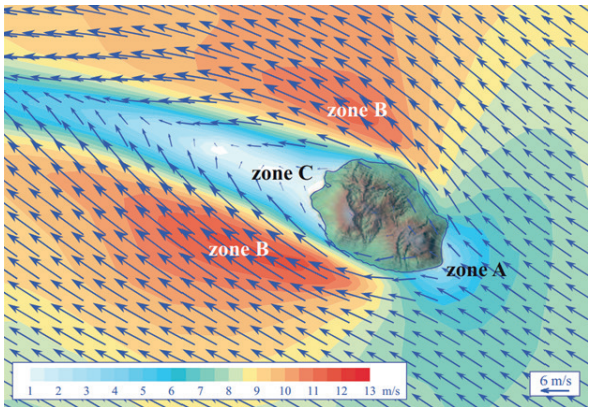
43

Poste	Vent moyen 2001-2024 (km/h)	Vent maximal instantané (2024 - Cyclone BELAL)			Record de vent maximal instantané		Nombre de jours en 2024 avec vitesse instantanée		
		Direction	Vitesse (km/h)	Date	Vitesse (km/h)	Date	≥ 36 km/h	≥ 58 km/h	101 km/h
Aéroport de Roland Garros	21,3	110	170	15-janv	223	01/1962	298	101	1
Le Port	10,6	70	151	15-janv	180	01/2002	149	31	2
Pointe des Trois Bassins	8,9	170	126	15-janv	166	01/1989	137	45	1
Aéroport de Pierrefonds	17,2	140	155	15-janv	180	01/2002	242	113	1
Le Baril (cap Méchant)	11,5	130	145	15-janv	145	01/2024	284	68	2
Gros Piton (Sainte-Rose)	13,7	180	174	15-janv	234	02/1994	237	98	9
Saint Benoit	10,9	110	157	15-janv	184	01/1989	166	41	1

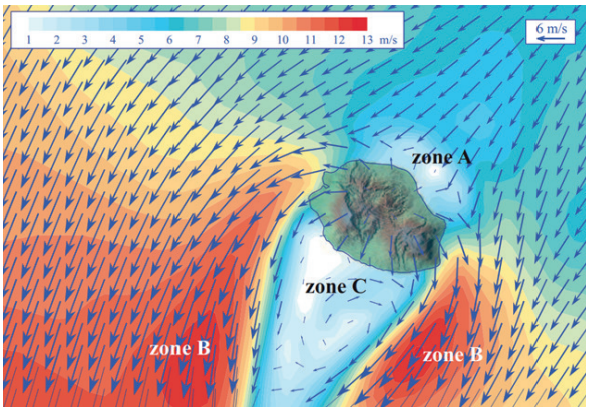
*7.1.3.3.A. — Tableau des vents sur l'île de La Réunion (*Météofrance.re*).*

49 Trois zones distinctes existent :
- zone A : les effets du relief sur le flux se ressentent plusieurs dizaines de kilomètres en amont de l'île. En arrivant face au volcan, les particules d'air divergent pour amorcer leur mouvement de contournement et laissent la côte directement au vent nettement déventée ;
- zone B : au large des côtes, une accélération du vent s'effectue dans la partie SW et NW de l'île, en raison de l'effet Venturi subit par le vent qui traverse le relief de l'île ;
- zone C : cette zone, située sous le vent est protégée des alizés par le relief. Des circulations faibles et complexes s'organisent et orientent le vent avec des directions variables sur les rivages de la côte sous le vent. Les villes de Saint-Denis et de Saint-Gilles-les-Bains sont situées dans cette zone.

55



Flux de Sud-Est



Flux de Nord-Est

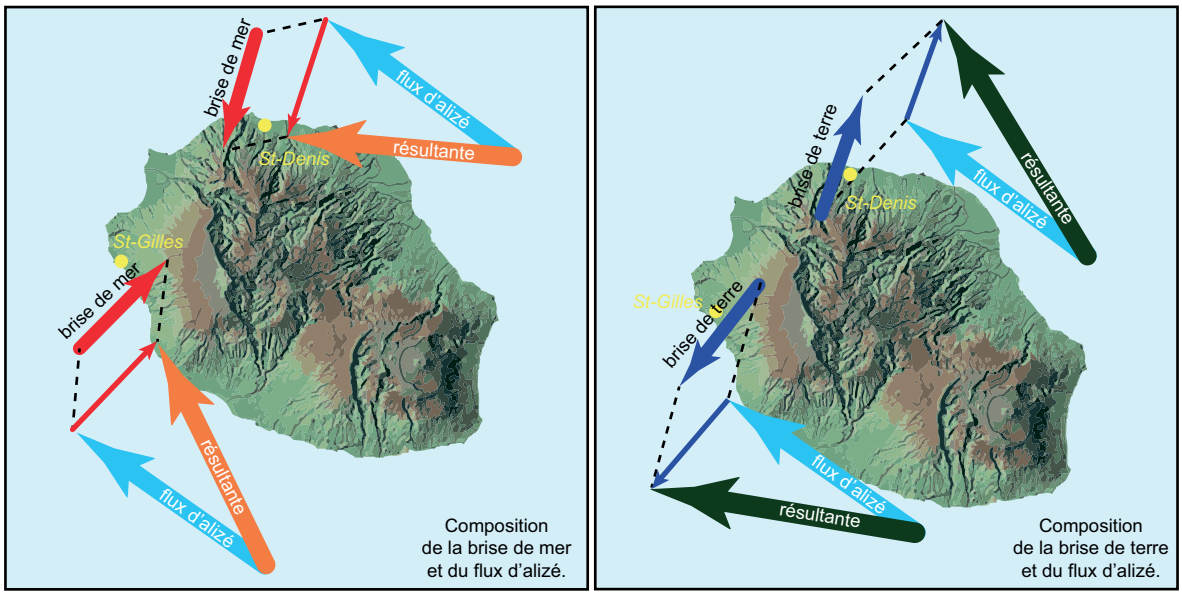
*7.1.3.3.B. — Flux d'alizé sur La Réunion (*Météofrance.re*).*

61 Compte tenu du relief de l'île et des températures variables entre la terre et la mer, des phénomènes de brises existent sur le rivage, lorsque le vent est faible. Ce phénomène est essentiellement présent sur la côte sous le vent.

67 Les brises de terre s'établissent peu de temps après la tombée de la nuit. Sur la côte au vent, la résultante de la brise de mer et des *alizés* tend à écarter le vent de la côte, si bien que les alizés ne soufflent quasiment plus la nuit.

73 En cours de matinée, les brises de mer s'installent (flèches rouges). Elles soufflent perpendiculairement à la côte. La brise de mer et le flux d'alizé s'additionnent et les résultantes de ces deux vecteurs (flèches orange) ont une direction ESE sur la façade Nord et SSE sur la façade SW. Avec ces nouvelles orientations, les villes de Saint-Denis et Saint-Gilles se trouvent dans la zone B et ne sont plus dans la zone déventée.

79



7.1.3.3.C. — Effet des brises sur les alizés (Météofrance.re).

85 ÎLE TROMELIN. — L'île Tromelin est exposée aux vents :
– de janvier à mars : vent variable de secteur ESE ;
– d'avril à mai : l'alizé s'établit à force 4 ;
– de juin à septembre : l'alizé s'établit à force 5 ;
– d'octobre à décembre : la force du vent diminue et s'oriente à l'Est.

01 **7.1.3.4. Houle. État de la mer**

07 ÎLE DE LA RÉUNION. — La Réunion est intéressée par trois catégories de houles :

13 Houles d'alizés : les *alizés* de SE génèrent en permanence une houle de SE aux abords de l'île. Plus forte pendant l'hiver austral et modérée en été, sa hauteur moyenne, d'environ 1 ou 2 m, atteint occasionnellement 3 ou 4 m. Elles affectent principalement les côtes Nord, Est et Sud de l'île et épargnent habituellement la côte Ouest ;

19 Houles cycloniques : générées par les tempêtes et cyclones tropicaux, elles sont en revanche de grandes houles. Compte tenu de la climatologie des trajectoires des cyclones aux alentours de La Réunion, ces houles concernent principalement les côtes Nord et Est de l'île. La surcote associée au cyclone est un phénomène qui peut amplifier les dégâts occasionnés ;

25 Houles australes : de secteurs Sud à SW, les houles australes sont issues des tempêtes des moyennes latitudes (40èmes et 50èmesSud) et se propagent vers le NE sur de très longues distances. Pendant la période hivernale (juin à septembre), ces houles sont modérées à fortes avec de grande longueur d'onde (périodes comprises entre 12 et 20 secondes). Elles n'affectent que les côtes Ouest et Sud de l'île et peuvent engendrer des dégâts comparables à ceux occasionnés par les houles cycloniques. Un fort ressac existe dans les ports exposés.

31 Plus de 50 % de ces houles se produisent au cours des 4 mois d'hiver, de juin à septembre, siège des violentes tempêtes hivernales de l'hémisphère Sud.